Nations Unies S/2004/990

Conseil de sécurité

Distr. générale
29 décembre 2004
Français
Original: anglais

Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs des représentants, représentants adjoints et représentants suppléants des membres du Conseil de sécurité élus pour la période 2005-2006

1. À sa 32e séance plénière, le 15 octobre 2004, l'Assemblée générale a élu l'Argentine, le Danemark, la Grèce, le Japon et la République-Unie de Tanzanie membres non permanents du Conseil de sécurité pour un mandat de deux ans prenant effet le 1er janvier 2005.

2. Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce que, en ce qui concerne la représentation des membres du Conseil élus pour la période 2005-2006, il a reçu les communications visées ci-après.

Argentine : Pouvoirs reçus du Ministre des affaires étrangères, du commerce international et des cultes de l'Argentine signés le 26 octobre 2004, attestant que M. César Mayoral a été nommé représentant de l'Argentine au Conseil de sécurité, que M. Alberto Pedro D'Alotto a été nommé représentant adjoint et que M. Gustavo Eduardo Ainchil, Mme María Fabiana Loguzzo, Mme Gabriela Martinic, M. Mateo Estremé, M. Guillermo Kendall, M. Marcelo Gabriel Suárez Salvia, M. Federico Alejandro Barttfeld, Mme María Josefina Martínez Gramuglia et M. Alejandro Torres Lépori ont été nommés représentants suppléants.

De l'avis du Secrétaire général, ces pouvoirs sont en bonne et due forme.

Danemark : Pouvoirs reçus du Ministre des affaires étrangères du Danemark, signés le 26 novembre 2004, attestant que Mme Ellen Margrethe Løj a été nommée représentante du Danemark au Conseil de sécurité, que M. Lars Faaborg-Andersen a été nommé représentant adjoint et que Mme Pernille Kardel et M. Michael Starbaek Christensen ont été nommés représentants suppléants.

De l'avis du Secrétaire général, ces pouvoirs sont en bonne et due forme.

Grèce : Pouvoirs reçus du Ministre des affaires étrangères de la Grèce, signés le 8 décembre 2004, attestant que M. Adamantios Th. Vassilakis a été nommé représentant de la Grèce au Conseil de sécurité, que M. Michael C. Daratzikis, Mme Alexandra Papadopoulou et Mme Maria Telalian ont été nommés représentants adjoints et que M. Ioannes Andreades, M. Vassilis Papadopoulos,

04-66921 (F) 291204 291204

Mme Eleftheria Yannakou, M. Georgios Koutsolelos et M. Nikolaos Pitsolis ont été nommés représentants suppléants.

De l'avis du Secrétaire général, ces pouvoirs sont en bonne et due forme.

Japon : Pouvoirs reçus du Ministère des affaires étrangères du Japon, signés le 14 décembre 2004, attestant que M. Kenzo Oshima a été nommé représentant du Japon au Conseil de sécurité, que M. Shinichi Kitaoka a été nommé représentant adjoint et que M. Toshiro Ozawa, M. Koji Haneda, M. Takahisa Kawakami, M. Hiroshi Ishikawa et M. Hiroshi Matsuura ont été nommés représentants suppléants.

De l'avis du Secrétaire général, ces pouvoirs sont en bonne et due forme.

République-Unie de Tanzanie : Pouvoirs reçus du Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale de la République-Unie de Tanzanie, signés le 13 décembre 2004, attestant que M. Augustine P. Mahiga a été nommé représentant de la République-Unie de Tanzanie au Conseil de sécurité, que M. Tuvako N. Manongi a été nommé représentant adjoint et que Mme Begam K. Taj a été nommée représentante suppléante.

De l'avis du Secrétaire général, ces pouvoirs sont en bonne et due forme.